



**Municipalité de
Saint-Alfred**

**AVIS DE L'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE 3 MAI 2021**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

QUE le Conseil municipal, suite à la demande d'une dérogation mineure adressée par Gestion Patrick Cloutier inc., aura à se prononcer sur sa demande lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 3 mai 2021 à compter de 19h30 à la salle municipale située au, 9 route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le Conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 6 268 846 dans la route du lac Fortin à St-Alfred. La demande vise à obtenir une dérogation mineure qui vise l'article 25 du règlement de lotissement numéro 138 concernant la largeur minimale d'un terrain non desservi dans le but d'y construire une résidence.

Donné à Saint-Alfred
Ce 19 avril 2021

Diane Jacques
Secrétaire-trésorière-adjointe.